

renversé ce gouvernement. Et voici qu'aujourd'hui le NPD prouve encore une fois les lacunes de son service de recherche ainsi que sa mauvaise compréhension des répercussions fondamentales des motions qu'il propose.

● (1550)

Je voudrais rappeler aux néo-démocrates qu'ils s'étaient montrés irrésolus en comité au sujet de cette question. Je comprends parfaitement qu'ils puissent souhaiter faire obstruction au projet de loi qui est susceptible d'entraîner la faillite des agriculteurs de l'Ouest, tout comme le Programme énergétique national a fait perdre leur emploi à des milliers et des milliers de Canadiens et en a acculé des milliers d'autres à la faillite dans la même région. Cette mesure législative est capable des mêmes méfaits.

Si nous adoptons cet amendement et si nous enlevons à l'administrateur le pouvoir de régir le système tout entier, le système aurait tendance à devenir trop onéreux et à ne pas atteindre les objectifs fixés. A ce moment-là, tous les contribuables canadiens devraient en payer le prix d'une façon ou d'une autre. On ne répète pas assez souvent à la Chambre à l'intention des habitants de Montréal et de Toronto que la mesure présentée par le gouvernement rendra éventuellement la production de céréales plus coûteuse. A cause de cela, le pain coûtera plus cher à Montréal et à Toronto que maintenant.

Voilà ce que le gouvernement fait en voulant imposer ce fardeau inconnu aux producteurs. C'est ce que nous ferions tous à la Chambre si nous approuvons un amendement qui limiterait les moyens dont dispose l'administrateur pour rendre le système moins coûteux. Si nous réduisons les frais de transport, nous réduirons en même temps le prix du grain. Nous réduirons aussi le prix de la viande, du pain et de la farine sur les marchés au détail de Toronto et de Montréal. Si nous approuvons des amendements susceptibles de rendre le système plus onéreux et de nous faire gaspiller de l'argent, nous ferons monter le prix du bœuf, du pain et de la farine.

J'exhorte les députés de tous les partis à bien réfléchir à ces amendements et à les rejeter parce qu'ils rendraient le système inefficace et par conséquent plus coûteux.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je trouve intéressant de parler après le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes).

Une voix: Et assez difficile.

Transport du grain de l'Ouest—Loi

M. Deans: Je trouve facile de le suivre, c'est-à-dire de parler après lui, mais difficile de le suivre, c'est-à-dire de suivre son raisonnement.

J'ai noté avec intérêt la comparaison qu'il a faite entre la position que nous avons adoptée en 1979 à l'égard du budget présenté par le gouvernement conservateur d'alors et la position que nous adoptons aujourd'hui au sujet des amendements que nous avons présentés à la Chambre.

Je voudrais dire une chose que vous savez très bien, monsieur le Président. La décision que nous avons prise en 1979 a eu l'appui sans réserve du peuple canadien en février 1980. Celle que nous prenons aujourd'hui connaîtra le même appui du peuple canadien pendant bien des années. Malheureusement, à cause de la coalition qui s'est formée entre le gouvernement et ses alliés conservateurs, l'occasion de mettre en vigueur une méthode plus rationnelle en matière d'administration et de manutention des céréales, ne nous sera pas donnée. Je suis tout aussi convaincu aujourd'hui du bien-fondé des amendements à l'étude que je l'étais en 1979 du bien-fondé de notre motion qui condamnait clairement ce que les conservateurs essayaient de faire à l'économie du Canada.

Pour renchérir, je dirai que si les Canadiens avaient la possibilité de se prononcer aujourd'hui sur ces trois propositions d'amendement, ils se lèveraient comme un seul homme—ainsi qu'ils l'ont fait en février 1980 lorsqu'ils ont bien indiqué que comme nous ils ne pensaient pas que les conservateurs méritaient de gouverner le pays—et ils diraient aux conservateurs: «Quittez ce lit incestueux. Votre alliance avec les libéraux est malsaine. Cessez de travailler à la ruine de l'Ouest. Nous allons nous prononcer contre vous à cet égard».

Je n'imagine rien qui soit plus raisonnable et plus logique que ce que nous proposons aujourd'hui. Tout comme moi, monsieur le Président, vous savez que créer un organisme pour régler la conduite d'un autre qui s'autogestionne ne sert qu'à enrayer le progrès. A mon avis, quand on dispose déjà d'organismes chargés de surveiller la manutention et l'acheminement du blé et des autres grains—en l'occurrence la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne des grains—organismes qui démontrent depuis des années leur efficacité, qui connaissent tous les aspects du marché, et qui ont mis au point des méthodes pour trouver des débouchés aux grains des agriculteurs de l'Ouest du Canada, les subordonner à un organisme susceptible de mettre en doute le bien-fondé de chacune de leurs décisions est la dernière chose à laquelle on devrait songer. Pourtant, c'est là ce que propose le gouvernement et ce que nous nous efforçons de rejeter.